



Séance ordinaire du 10 août 2016

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Cette séance régulière est sous la présidence de madame Claudette Simard, préfet, à laquelle il y avait quorum, à la salle de délibérations de la MRC de Charlevoix, et suivant la Loi.

Étaient présents les maires et conseillère suivants :

MM. Renald Marier, maire	Saint-Hilarion
Dominic Tremblay, maire	L'Isle-aux-Coudres
Jean Fortin, maire	Baie-Saint-Paul
Pierre Tremblay, maire	Les Éboulements
Gérald Maltais, maire	Petite-Rivière-Saint-François
Lyne Tremblay, conseillère	Saint-Urbain

Madame Karine Horvath, directrice générale, est également présente.

La directrice générale procède à la lecture des points à ajouter au projet d'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal, séance ordinaire du 13 juillet 2016
3. Adoption des déboursés et des comptes à payer
- Service de la Gestion des matières résiduelles :**
4. Octroi d'un contrat pour le déneigement du centre de transfert de Saint-Placide
5. Embauche d'un préposé à l'accueil d'un écocentre (temporaire)
6. Règlement édictant le PGMR révisé : avis de motion
- Service du développement local et entrepreneurial (SDLE) :**
7. Pacte rural : Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François (volet infrastructures de loisir - 2016)
8. Entente de développement touristique et événementiel de Charlevoix (EDTEC) : octroi d'une aide financière à un promoteur
9. FDEÉS : octroi d'une aide financière à des promoteurs
  - 9.1 Radio MF Charlevoix
  - 9.2 Les Loisirs de Saint-Hilarion
- Divers :**
10. Rapport de représentation
11. Affaires nouvelles
  - 11.1. GMR : enlèvement des branches sur le terrain face au centre de transfert de Saint-Placide
  - 11.2. MMQ : renouvellement des assurances de la MRC de Charlevoix
  - 11.3. Demande de commandite : Laiterie Charlevoix (Foire des terroirs)
12. Courrier
13. Période de questions du public
14. Levée de l'assemblée



**138-08-16 1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'adoption de l'ordre du jour, incluant les ajouts aux affaires nouvelles, est proposée par monsieur Jean Fortin et adoptée unanimement.

**139-08-16 2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUILLET 2016**

Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay et résolu unanimement

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2016 soit adopté.

**140-08-16 3- ADOPTION DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur Renald Marier et résolu unanimement

**QUE**, après avoir pris connaissance des informations données par la directrice générale, les comptes suivants soient payés :

**Municipalité régionale de comté de Charlevoix**

Chèques # 31073 à 31125	13 940 019,45
Paiements Accès D # 303 à 311	2 136,49
Paiements pré-autorisés JG-196-197-198-199-200-205-208-209	80 948,06
Salaires nets versés - rapport # 811 à 814	80 773,44
<b>Total</b>	<b>14 103 877,44</b>

**Fonds local de solidarité (FLS)**

Chèque # 534	<b>Total</b>	<b>2 548,50</b>
--------------	--------------	-----------------

**Rendez-vous GRH**

SER	<b>Total</b>	<b>5,50</b>
-----	--------------	-------------

**Gestion des matières résiduelles**

Chèques # 3192 à 3202	168 363,22
Paiements Accès D # 38	88,06
<b>Total</b>	<b>168 451,28</b>

**MRC de Charlevoix (Avenir d'enfant et Énergie Charlevoix)**

Chèques # 11109 à 11119	<b>Total</b>	<b>22 734,87</b>
-------------------------	--------------	------------------

**TOTAL MRC, FLS, Rendez-vous GRH, GMR** **14 297 617,59**

**MRC de Charlevoix (Avenir d'enfant et Énergie Charlevoix)**

**QUE** le conseil autorise le paiement de la facture suivante :

Fournisseur(s)	# Facture(s)	Montant(s)
DERYtelecom	25606	8297,37 \$
<b>TOTAL</b>		<b>8297,37 \$</b>



### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que la Municipalité régionale de comté de Charlevoix et la Gestion des matières résiduelles possèdent les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**QUE** soit accepté les comptes payés de TNO de Charlevoix (Lac-Pikauba), ainsi que de BAUX, tels que déposés au présent conseil soit dans les rapports mensuels du 10 mars au 13 avril 2016 et qui se détaillent comme suit :

#### **TNO de Charlevoix (Lac Pikauba)**

Chèques # 552 à 553	Total	5 461,11
---------------------	-------	----------

#### **Baux**

Chèques # 95 à 96	Total	2 576,71
-------------------	-------	----------

<b>TOTAL</b>		<b>8 037,82</b>
--------------	--	-----------------

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que TNO de Charlevoix (Lac-Pikauba) et BAUX possèdent les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

#### **141-08-16 4- OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DU CENTRE DE TRANSFERT DE SAINT-PLACIDE**

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix doit procéder à l'octroi d'un contrat d'une durée prévue de deux ans pour le déneigement du centre de transfert de Saint-Placide (anciennement Lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Placide);

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix a procédé à un appel de propositions pour le déneigement du centre de transfert et que deux propositions ont été transmises :

- Entretien Charlevoix : au coût forfaitaire (taxes incluses) de 24 984,07 \$, somme totale pour les deux années;
- Romain Côté : au coût forfaitaire (taxes incluses) de 25 524,45 \$, somme totale pour les deux années;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Lyne Tremblay et résolu à l'unanimité



**QUE** la MRC de Charlevoix octroie le contrat à Entretien Charlevoix au coût forfaitaire (taxes incluses) de 24 984,07 \$, somme totale pour les deux années du contrat, une dépense imputée au poste « Entretien bâtisse et terrain – Élimination » de la Gestion des matières résiduelles.

**142-08-16 5- EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL D'UN ÉCOCENTRE (SAISONNIER)**

**ATTENDU** la vacance d'un poste de préposé à l'accueil d'un écocentre (saisonnier) au sein du service de la gestion des matières résiduelles de la MRC;

**ATTENDU** le processus de recrutement coordonné par la direction générale et la recommandation d'embaucher une personne pour combler la vacance du poste;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC de Charlevoix procède à l'embauche de monsieur Nicolas Simard, pour occuper le poste de préposé à l'accueil d'un écocentre, un poste saisonnier rémunéré au taux horaire de 14,64 \$, auquel il faut ajouter une majoration de 10 % puisqu'il s'agit d'un emploi saisonnier qui ne bénéficie pas de certains avantages sociaux prévus à la convention collective;

**QUE** monsieur Nicolas Simard soit embauché à compter du 15 juillet 2016.

**6- RÈGLEMENT ÉDICTIONT LE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) RÉVISÉ : AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par la présente par monsieur Dominic Tremblay, qu'à une prochaine séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix sera proposé pour adoption un règlement édictant le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé de la MRC de Charlevoix.

**143-08-16 7- PACTE RURAL : MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS (VOLET INFRASTRUCTURES DE LOISIR – 2016)**

**ATTENDU QUE** le plan de travail du Pacte rural 2014-2019 de la MRC de Charlevoix comporte un volet qui vise à soutenir des projets municipaux dans le domaine de l'amélioration des infrastructures de loisir;

**ATTENDU QUE** le plan de travail 2015-2016 adopté par la MRC prévoit que la somme disponible par projet dans le volet « Infrastructures de loisir » est de 30 000 \$, couvrant l'année financière 2016;

**ATTENDU QUE**, conformément à la Politique d'attribution des aides consenties dans le cadre du Pacte rural, un projet a été soumis par la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, soit l'acquisition de nouvelles structures de jeux dans la cour d'école (module de jeu 5-12 ans) et l'aménagement d'un terrain de soccer synthétique;



**ATTENDU QUE** le coût total de ce projet s'élève à 75 000 \$ et que la contribution de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François est évaluée à 5 000 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Renald Marier et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC accorde une somme de 30 000 \$ à la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François pour 2015 dans le cadre du volet « Infrastructures de loisir » du Pacte rural, une somme imputée au budget 2016.

**QUE** madame Claudette Simard, préfet, et madame Karine Horvath, directrice générale, soient autorisées au nom de la MRC de Charlevoix à signer le protocole d'entente avec la municipalité.

**144-08-16 8- ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET ÉVÉNEMENTIEL DE CHARLEVOIX (EDTEC) : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À UN PROMOTEUR**

**ATTENDU QUE** le Fonds Soutien aux festivals et événements de la MRC de Charlevoix est maintenant intégré à l'Entente de développement touristique et événementiel de Charlevoix (EDTEC) coordonnée par Tourisme Charlevoix;

**ATTENDU QUE**, conformément à la Politique d'attribution des aides consenties dans le cadre de cette entente, trois projets ont été retenus en vue de recevoir une contribution de la MRC de Charlevoix, la recommandation suivante est formulée au Conseil de la MRC:

Organisme	Projet	Contribution offerte
Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul (MAC)	Symposium 2016	5 000 \$
Festival de Folklore de L'Isle-aux-Coudres	Édition 2016 du festival de Folklore de L'Isle-aux-Coudres	2 000 \$
COFEC	Édition 2016 du Marché de Noël de Baie-Saint-Paul	3 000 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC entérine les recommandations formulées dans le cadre de l'EDTEC et qu'une contribution financière soit offerte aux promoteurs concernés;

**QUE** madame Claudette Simard, préfet, et madame Karine Horvath, directrice générale, soient autorisées au nom de la MRC de Charlevoix à signer les protocoles d'entente avec les organismes bénéficiaires.



**9- FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE (FDEÉS) : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À DES PROMOTEURS**

**145-08-16 9.1- RADIO MF CHARLEVOIX**

**ATTENDU QUE** le Service de développement local et entrepreneurial de la MRC de Charlevoix dispose d'un fonds destiné à soutenir les entreprises d'économie sociale qui génèrent des retombées sur le territoire de la MRC;

**ATTENDU** la recommandation favorable du comité d'analyse et le dépôt d'un document résumant le projet, ses retombées et le montage financier;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix autorise le versement d'une contribution à l'organisme suivant ayant soumis un projet dans le cadre du Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS) et du Fonds local d'investissement (FLI), répartie de la façon suivante (selon les modalités établies par le comité d'analyse du FDEÉS):

Projet	Promoteur	Somme accordée
Mise à jour du site internet	Radio MF Charlevoix (Dossier no. ES1606-378)	FDEÉS : 2 888 \$ FLI : 1 444 \$

**QUE** la MRC de Charlevoix autorise la préfet, madame Claudette Simard, et la directrice générale, madame Karine Horvath, à signer pour et au nom de la MRC tous les documents relatifs à la présente résolution avec le bénéficiaire de l'aide financière accordée.

**146-08-16 9.2- LES LOISIRS DE SAINT-HILARION**

**ATTENDU QUE** le Service de développement local et entrepreneurial de la MRC de Charlevoix dispose d'un fonds destiné à soutenir les entreprises d'économie sociale qui génèrent des retombées sur le territoire de la MRC;

**ATTENDU** la recommandation favorable du comité d'analyse et le dépôt d'un document résumant le projet, ses retombées et le montage financier;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Dominic Tremblay et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix autorise le versement d'une contribution à l'organisme suivant ayant soumis un projet dans le cadre du Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS) et du Fonds local d'investissement (FLI), répartie de la façon suivante (selon les modalités établies par le comité d'analyse du FDEÉS):

Projet	Promoteur	Somme accordée
Acquisition de mobilier et d'accessoires audio et vidéo	Les Loisirs de Saint-Hilarion (Dossier no. ES1606-377)	FDEÉS : 10 000 \$ FLI : 5 000 \$



**QUE** la MRC de Charlevoix autorise la préfet, madame Claudette Simard, et la directrice générale, madame Karine Horvath, à signer pour et au nom de la MRC tous les documents relatifs à la présente résolution avec le bénéficiaire de l'aide financière accordée.

## 10- RAPPORT DE REPRÉSENTATION

**PRODUITS FORESTIERS RESOLU** : monsieur Renald Marier est heureux du dénouement suite aux discussions avec le MÉRN puisque Résolu devrait être en mesure d'opérer jusqu'en décembre prochain. Évidemment, cette confirmation est établie en raison du volume de bois offert pour l'année en cours, ce qui implique que les parties devront participer à d'autres discussions en 2017.

**SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC** : monsieur Dominic Tremblay résume les discussions en cours avec la STQ en vue d'obtenir la confirmation du maintien des traversées pour le mois d'octobre compte tenu du fort achalandage prévu en automne sur l'Isle. Il mentionne aussi que l'ajout de traversées tôt en matinée cet été a permis d'améliorer la situation au niveau de l'attente des usagers de la traverse.

**CAMP LE MANOIR** : monsieur Dominic Tremblay a participé à une visite du site du Camp le Manoir avec les autres membres du conseil d'administration, ce qui a permis de constater la qualité des travaux d'aménagements réalisés sur le site. Il mentionne que les activités du Camp vont bien et qu'un bilan sera réalisé cet automne.

**FQM (COMITÉ PORTANT SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS)**: madame Claudette Simard participera à une importante rencontre au bureau de la FQM le 24 août prochain où les membres du comité relié au déploiement de services de téléphonie cellulaire et d'Internet haute vitesse rencontreront plusieurs représentants et ministres des gouvernements fédéral et provincial. Il sera notamment question des demandes de la FQM afin d'étendre les programmes gouvernementaux à la téléphonie cellulaire. Le comité demande également aux gouvernements de procéder à l'établissement d'un portrait permettant de documenter la découverte en services de télécommunication dans certaines régions rurales du Québec et du Canada.

## 11- AFFAIRES NOUVELLES

### 147-08-16 11.1- GMR : ENLÈVEMENT DES BRANCHES SUR LE TERRAIN FACE AU CENTRE DE TRANSFERT DE SAINT-PLACIDE

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix doit procéder à l'enlèvement des branches sur le terrain situé face au centre de transfert de Saint-Placide (anciennement Lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Placide);

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix a procédé à un appel de propositions pour ces travaux et que deux propositions ont été transmises :



- **Éric Tremblay** : au prix soumis de 150 \$ de l'heure pour des travaux estimés à 3 000 \$, soit 20 heures de travail (taxes en sus);
- **Les Constructions St-Gelais** : au prix soumis de 165 \$ de l'heure pour des travaux estimés à 3 650 \$, soit 20 heures de travail (taxes en sus);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Gérald Maltais et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC de Charlevoix octroie le contrat à Éric Tremblay au coût de 150 \$ de l'heure, soit environ 3 000 \$ pour 20 heures de travail, tel qu'estimé (taxes en sus), une dépense imputée au poste « Entretien bâtisse et terrain – Élimination » de la Gestion des matières résiduelles.

**QUE** le contrat de déchetage de ces branches soit octroyé à la Coop de l'Arbre et que cette dépense soit ajoutée à celle du montant accordé à Éric Tremblay.

#### **148-08-16 11.2- MMQ : RENOUELEMENT DES ASSURANCES DE LA MRC DE CHARLEVOIX**

---

**ATTENDU QUE** la MMQ propose le renouvellement des assurances de la MRC de Charlevoix au coût de 31 714 \$ (toutes taxes incluses);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC de Charlevoix procède au renouvellement de ses assurances auprès de la MMQ au coût de 31 714 \$ (toutes taxes incluses).

#### **149-08-16 11.3- DEMANDE DE COMMANDITE : LAITERIE CHARLEVOIX (FOIRE DES TERROIRS)**

---

Il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC de Charlevoix octroie une commandite de 500 \$ à la Laiterie Charlevoix dans le cadre de l'organisation de la Foire des terroirs, un événement à caractère agroalimentaire qui réunira producteurs et transformateurs québécois et qui se tiendra le 27 août prochain, une somme imputée au budget des dons et commandites du SDLE.

## **12- COURRIER**

---

### **ORGANISME RÉGIONAL**

CIHO FM Charlevoix sollicite notre adhésion en tant que membre corporatif pour l'année 2016-2017.

La Fondation Hôpital de Baie-Saint-Paul remercie la MRC pour sa contribution dans le cadre de la 16<sup>e</sup> édition de leur tournoi de golf.





## **UNIONS RÉGIONALES ET MRC**

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est nous fait part du règlement 259-2016 modifiant les dispositions du document complémentaire relatives aux zones de contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles.

La CRÉ de la Capitale-Nationale transmet à la MRC de Charlevoix un chèque de 45 205,54 \$ provenant du Fonds de développement régional.

Le Conseil de la culture nous communique leur bilan d'activité 2015-2016.

La MRC de Charlevoix reçoit un rapport d'exécution sous contrôle de justice d'immeuble.

## **ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX**

### **La CPTAQ nous transmet:**

Un compte-rendu de la demande et orientation préliminaire dans les dossiers :

411850 et 411730, Baie-Saint-Paul

411724 et 412119, Saint-Hilarion

412021 et 410931, Saint-Urbain

Une décision dans le dossier 411028, Baie-Saint-Paul, autorisant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 3 623 238 et refuse la demande pour le reste.

Une décision dans le dossier 410355, Saint-Hilarion, autorisant l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, d'un emplacement d'environ 10 hectares correspondant à une partie du lot 1, rang 6 du cadastre de la Paroisse de Saint-Hilarion.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire accuse réception de la lettre de la MRC concernant la « *Nouvelle gouvernance de la Sûreté du Québec - Préoccupations de la MRC de Charlevoix quant au maintien des effectifs administratifs et policiers prévus* ».

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous transmet une correspondance en lien avec le rapport financier 2015.

EDF énergies nouvelles nous informe du changement d'adresse de leurs bureaux.

## **DIVERS**

La SOPFEU accuse réception de la résolution de la MRC de Charlevoix numéro 110-06-16 « Renouvellement de la position concernant le service de sécurité dans le TNO Lac-Pikauba ».



**13- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

---

Aucune question n'est soulevée à ce point de l'ordre du jour.

**150-08-16 14- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Jean Fortin et adoptée unanimement. Il est 17 h.

---

Karine Horvath  
Directrice générale

---

Claudette Simard  
Préfet